

32 actions pour faire émerger une filière d'excellence en anatomopathologie en France : les propositions de France Biotech

Paris, le 4 juillet 2024 – Fruit du travail de sa task force « anatomopathologie numérique », France Biotech annonce aujourd'hui la publication d'un état des lieux précis des bénéfices et des enjeux de la transformation numérique de l'anatomie et de la cytologie pathologiques et présente 32 propositions pour faire émerger cette filière d'excellence en France.

Une filière en croissance avec l'émergence des thérapies ciblées et d'une médecine personnalisée

L'anatomie et la cytologie pathologiques sont essentielles pour diagnostiquer certains cancers et maladies rares. Avec l'augmentation de la demande en diagnostics précis, la charge de travail des pathologistes augmente, tant en quantité qu'en complexité. Dans ce cadre, la digitalisation de cette spécialité devient cruciale pour améliorer la gestion de la santé publique. Toutefois, malgré ses nombreux avantages, la transition numérique présente des défis significatifs.

Pendant une année de travail collaboratif, la task force a réuni plus de 130 participants, composée de médecins pathologistes libéraux ou hospitalo-universitaires/hospitaliers, de sociétés savantes, d'industriels et d'un certain nombre d'institutionnels, tous spécialistes de l'anatomie et cytologie pathologiques. En France, cette spécialité emploie environ 1 650 pathologistes travaillant dans 223 établissements, avec 15 millions d'actes réalisés annuellement.

En parallèle, une filière industrielle se développe, regroupant des entreprises françaises et européennes spécialisées dans les équipements et logiciels de préparation de tissus, de numérisation, et de systèmes de gestion, ainsi que de nombreuses startups en technologies numériques et intelligence artificielle. Cette filière représente environ 7 500 emplois en France.

La transformation numérique du secteur est fondamentale et aura de forts impacts dans l'organisation et la qualité des soins notamment dans :

- la capacité à délivrer plus rapidement un diagnostic précis appuyé sur la donnée ;
- la spécialisation des plateaux techniques avec la modification du métier des techniciens ;
- l'aide à la décision par l'intelligence artificielle ;
- l'accès à l'expertise et la consultation à distance ;
- l'enrichissement des données de vie réelle et leur utilisation secondaire pour la recherche ;
- l'optimisation du flux de travail du médecin (ergonomie, efficacité, télétravail).

Cette révolution soulève de nombreux enjeux allant du financement des équipements et des projets, aux sujets de modernisation, de sécurité et d'interopérabilité, sans oublier les sujets de réglementation et de formations des professionnels de santé.

Parallèlement, l'industrie pharmaceutique connaît une transformation avec des thérapies ciblées qui exigent une compréhension approfondie des mécanismes de la maladie et des spécificités de chaque patient. La médecine de précision dépend de la capacité à collecter et traiter des données pour fournir des diagnostics pronostiques et prédictifs, pour lesquels l'anatomie pathologique et la numérisation des données sont cruciales.

Pour Jean-François Pomerol, président directeur général de Tribun Health et coordinateur de la task force : « *L'anatomopathologie, spécialité indispensable au diagnostic des maladies et à la lutte contre les cancers, fait face à une activité croissante malgré une démographie médicale stable. A l'heure de la médecine de précision, jamais nous n'avons autant eu besoin de l'anatomopathologie notamment en oncologie. La filière est à l'aube d'une transformation digitale majeure et impérative qui nécessite le soutien des pouvoirs publics pour financer les coûts d'investissement de cette transition et assurer une excellence dans la prise en charge des patients. Pour relever ce défi, l'aboutissement de cette task force inédite regroupant l'ensemble de la filière est un véritable levier visant à faire de la France un leader mondial grâce à 32 actions prioritaires. Je remercie l'ensemble des contributeurs à ces travaux ainsi que France Biotech pour cette mobilisation sans précédent.* »

« *Avec cette étude très détaillée, qui a réuni et fédéré les différentes parties prenantes (médecins du secteur public et du secteur libéral, internes en formation, sociétés savantes, chercheurs, industriels, experts), nous avons aujourd'hui dressé un état des lieux précis des freins à lever pour pouvoir changer la donne et entamer la transformation numérique de l'anatomopathologie. Ces actions prioritaires seront partagées avec les pouvoirs publics dans le souhait de co-construire un cadre incitateur et permettre de faire émerger une filière numérique d'excellence en anatomopathologie en France* » **poursuit Frédéric Girard, président de France Biotech.**

32 actions prioritaires pour faire émerger une filière d'excellence en anatomopathologie en France

Le passage au numérique dans les secteurs des soins, de la recherche et de la formation offre des avantages substantiels, comme l'amélioration de l'efficacité et de l'accès aux informations. Toutefois, cette transformation numérique comporte aussi des défis significatifs, tels que la complexité des technologies impliquées et les investissements financiers conséquents nécessaires pour mettre en œuvre ces changements.

Pour cela, la task force de France Biotech a listé 32 actions prioritaires qui permettent d'adresser ces défis, notamment :

- un accompagnement financier efficace, indispensable pour soutenir la digitalisation des laboratoires publics et privés ;
- la mise en place des systèmes forfaitaires de rémunération, sur des principes tels que le forfait "structure", "numérisation" ou "ROSP", comme cela a pu être fait en radiologie avec le Z archivage ;
- la définition d'un mécanisme d'accès précoce pour les actes innovants avec la possibilité de suivre l'impact grâce à des codes traçants. Cet accès précoce serait accompagné d'un financement dérogatoire temporaire¹ ;
- le soutien des initiatives de standardisation et d'interopérabilité notamment autour du DICOM et du Ségur du Numérique ;
- l'harmonisation des pratiques autour de l'utilisation du Cloud et de la donnée.

Plusieurs actions portent également sur l'amélioration des formations tant initiales que continues et sur les aspects éthiques et environnementaux de la transition numérique et l'intelligence artificielle de la filière.

¹ En ce sens, la task force soutient les actions menées par l'AIS et a apporté sa contribution dans les propositions de modifications de l'article L162-1-25 et L5241-2 du code de la sécurité sociale portées par l'AIS. (Simplifier et homogénéiser les dispositifs d'accès précoces Actes et DM).

Les 32 actions prioritaires émises par la Task Force France Biotech sont disponibles sur ce lien [ICI](#)

Pour plus d'informations, vous pouvez visionner « l'émission 100% HealthTech, le live de France Biotech » du 2 juillet 2024, qui présente les travaux de la task force anatomopathologie [ICI](#)

En savoir plus sur la filière Healthtech française ? Retrouvez le « Panorama France Healthtech 2023 » [ICI](#)

A propos de France Biotech

France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l'écosystème de l'innovation en santé, fort de 2600 entreprises, et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur HealthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l'innovation, les enjeux réglementaires et d'accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d'attractivité, par l'intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d'aider les start-ups et les PME de cette filière à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles *in fine* aux patients France Biotech est hébergée au sein de PariSanté Campus. <http://www.france-biotech.fr/>

**Contact presse France Biotech // Florence Portejoie, [FP2COM](#), fportejoie@fp2com.fr,
Tél. : 06 07 76 82 83**